Enquête empirique sur l'assurance européenne

Orio GIARINI

Secrétaire général, Association de Genève

L'Association Internationale pour l'Étude de l'Économie de l'Assurance (appelée Association de Genève), est le premier groupe de réflexion dans ce secteur. Créée en 1973, l'Association regroupe aujourd'hui soixante-six responsables exécutifs des principales compagnies d'assurance des pays d'Europe occidentale, des Etats-Unis du Canada et du Brésil.

1973 aura été l'année de la fin de la période de croissance d'après-guerre : la première crise pétrolière a été le premier signal dramatique d'une période de changements et d'ajustements économiques profonds. Depuis lors, le développement économique a été ramené à un taux moyen annuel de 2 à 3 % (dont il faut rappeler qu'il équivaut à celui en vigueur pendant deux siècles). Les raisons de cette croissance exceptionnelle ont été décrites dans deux livres publiés par les deux principaux collaborateurs de l'Association de Genève de l'époque¹.

1973 aura été aussi perçue comme le commencement d'une nouvelle ère dans l'histoire de l'assurance. Il nous est apparu à l'époque que, compte tenu des bouleversements économiques, l'assurance deviendrait un élément stratégique dans le développement économique.

Notre thèse centrale reposait sur la conviction que la gestion de la vulnérabilité (c'est-à-dire des risques purs et assurables) était devenue un pilier de la gestion économique globale : la complexité croissante de cette gestion et l'utilisation d'une

technologie de plus en plus sophistiquée étayait cette conviction.

C'est pourquoi l'Association de Genève a, dès les débuts de ses travaux, étudié la genèse et le développement des fonctions de *risk management* dans les compagnies industrielles et mené à bien la première étude globale en Europe sur les pratiques du *risk management* dans l'industrie². Sur le fond, il s'agissait de vérifier que la naissance du risk management de la vulnérabilité n'était pas une mode passagère mais constituait une partie essentielle, en parallèle avec le risque commercial. L'entrée de la gestion du risque pur au niveau des

^{1 —} Les rendements décroissants de la technologie, Orio Giarini et Henri Loubergé, Dunod, 1989; Dialogue sur la richesse et le bien-être, Rapport au Club de Rome, Paris 1981.

^{2—}L'Association de Genève a aussi commencé à cette époque une série d'études portant sur l'aspect spécifique de la vulnérabilité en matière d'activité industrielle : la première avait eu pour objet l'identification des pertes dues à l'utilisation des ordinateurs (« Les cahiers de Genève » n° 3, octobre 1976). Cette étude a stimulé la mise en place des programmes d'assurance spécialisés dans le secteur informatique. D'autres études ont concerné la vulnérabilité du transport par conteneurs, le stockage des gaz naturels liquéfiés, les programmes aérospaciaux, etc.

préoccupations stratégiques des entreprises est allée de pair avec l'augmentation de l'incertitude dans l'ensemble de l'économie.

Les études actuelles de l'Association de Genève sur le risk management et le risque industriel traitent en priorité de l'avenir des marchés de la responsabilité. Car dans la nouvelle économie de services (pour laquelle la valeur de la performance est plus importante que la valeur des produits matériels), la question de la responsabilité devient un facteur explicatif de la demande : le consommateur attendant des produits proposés leur disponibilité et une bonne performance, c'est-à-dire de bons résultats en phase d'utilisation. Les thèses que nous avions émises dès le début de la crise de 1973 se basaient sur l'idée que cette crise était d'une autre nature que les précédentes, plus fondamentale, aussì, que ne le pensaient bon nombre d'économistes (lesquels ont d'ailleurs persisté, pendant plusieurs années, à l'analyser selon la théorie traditionnelle des cycles). Pour notre part, nous étions convaincus que nous assistions à un ralentissement durable du taux d'expansion et que, dès lors, les obligations à long terme des États relatives à la retraite devaient, tôt ou tard, montrer des signes de faiblesse. D'où la nécessité de réviser les projections optimistes effectuées à l'époque. Il était donc important de vérifier jusqu'où les États et les gouvernements étaient prêts à tenir leurs promesses à long terme en matière de prévoyance sociale puis d'évaluer la propension des activités privées d'assurance à jouer un rôle complémentaire à la sécurité financière des ménages.

Pendant les sept ou huit premières années de notre activité, suivant l'évolution de la crise de 1973, l'attitude des gouvernements, des économistes et de la plupart des acteurs économiques, est restée plutôt pessimiste. Le fait de ne pas pouvoir relancer une croissance économique à un taux de 6 % par an, avait créé une situation dans laquelle l'opinion économique continuait de parler de crise, oubliant que la période de croissance successive à la Deuxième Guerre mondiale avait été exceptionnelle.

D'un côté, on pouvait situer les « optimistes » qui s'attendaient simplement à un redémarrage de la croissance économique à un taux « normal » de 6 % par an. De l'autre côté, il y avait ceux qui, tenant en considération les problèmes grandissant d'environnement et de gestion de la pollution,

estimaient que toute sorte de croissance économique était désormais à écarter pour toujours.

C'est dans ce paysage qu'une hypothèse a commencé à germer suivant laquelle la crise déclenchée en 1973 était due à un changement profond dans la manière et les moyens de produire la richesse économique.

Une nouvelle idée a été élaborée selon laquelle, pendant les années 70 et au début des années 80, nous avons fait l'expérience d'une transition de l'économie : la situation dans laquelle les ressources, les coûts de production et les facteurs de production avaient été absorbés essentiellement par le processus manufacturier, a évolué vers une économie dans laquelle (et paradoxalement à cause d'un niveau de plus en plus élevé de la technologie) l'efficacité de la production, et a fortiori celle de la distribution, était conditionnée avant tout par l'utilisation des fonctions de service adéquates (recherches et développement, financement, contrôles de qualité, entretien, stockage, distribution et marketing, gestion de la vulnérabilité, recyclage, formation des utilisateurs, etc.).

Tout ceci justifiait la nouvelle appellation d' « économie de service » : c'était la reconnaissance que dans tous les secteurs de production, les fonctions de service absorbent environ, dans la plupart des pays, à peu près 70 % de tous les coûts de production et de l'emploi.

Dans cette perspective, les services ne devaient plus être considérés comme antagonistes à la production manufacturière mais, au contraire, comme l'indication que l'industrialisation avait atteint un plus haut niveau de développement, où le coût économique était davantage conditionné par les fonctions de service désormais nécessaires pour rendre tous les produits façonnables et utilisables. En termes économiques, cela voudrait dire que les fonctions de service (à tous les stades de la production à partir de la conception du produit jusqu'au recyclage des déchets) représentaient le facteur économique-clé dans la fonction de production.

La notion d'économie de service ne décrit pas simplement la croissance du secteur traditionnel des services (ou tertiaire) (qui en tout cas est en voie d'absorber de plus en plus de modes industriels de production), mais le phénomène essentiel était celui de la croissance de l'importance stratégique des fonctions de service dans toutes les activités économiques.

L'EUROPE ET L'ASSURANCE

L'Association de Genève s'est donc trouvée devant un nouveau défi : l'économie moderne pouvait réellement être qualifiée d' « économie de service », le rôle économique des services et en particulier de l'assurance pouvait dès lors être complètement intégré et apprécié comme ayant un rôle essentiel dans la compréhension de toute situation économique et de développement économique.

Le fait de pouvoir définir les activités d'assurance dans le cadre d'une économie moderne conçue comme une économie de service est devenu depuis une importante hypothèse de recherche pour l'Association de Genève.

Dans le contexte de cette nouvelle économie de service, il est aussi très important de réexaminer les conditions économiques de la concurrence, de l'économie d'échelle, de la productivité, de l'efficacité et de la performance des compagnies d'assurance. C'est l'objet d'une nouvelle ligne de recherche spécifique, dirigée par le Professeur Kessler.

Nous ne pouvons pas donner ici un aperçu détaillé de toutes nos activités. Les lecteurs seront sans doute intéressés par une enquête empirique que nous avons menée avec l'Institut pour l'Économie de l'Assurance de l'Université de Cologne.

Le questionnaire a été préparé par le professeur Dieter Farny, Directeur de cet Institut et membre du Conseil d'administration de la Munich de réassurance, ainsi que par le professeur Reiner Schmidt, Président de l'Association de Genève.

L'enquête concerne l'analyse des attitudes, attentes et évaluations de la part des assureurs sur les perspectives du Grand marché intérieur de l'Assurance après 1992.

Le questionnaire a été distribué au cours des premiers mois de 1989 à tous les membres de l'Association de Genève en Europe. Les réponses sont celles d'environ 50 personnalités représentant les plus importantes compagnies d'assurance dans tous les pays européens à l'intérieur et à l'extérieur du Marché commun.

QUESTION 1

Sur le grand marché intérieur de l'assurance, le nombre de sociétés d'assurances va probablement augmenter :

- à cause de nouveaux venus sur le marché ou de créations de nouvelles sociétés d'assurance,
- pour cause de cessation d'activités, de faillites, de liquidations, de fusions d'entreprises.
- a. À votre avis, comment évoluera le nombre total des sociétés d'assurances actives dans les CE des années 90?

(% des réponses)

Nombre en augmentation: 13 %

- Nombre en diminution: 87 %
- b. Le nombre total des sociétés d'assurances actives au sein des CE et ayant leur siège social dans les pays membres des CE va diminuer de 8,3 % dans les années
- c. Le nombre total des sociétés d'assurance actives au sein des CE et ayant leur siège à l'extérieur des CE (« CA de pays tiers ») va augmenter de 5,2 % dans les années 90.

QUESTION 2

Activités des compagnies domiciliées hors CE

a) Est-ce que vous prévoyez que des compagnies d'assurance qui n'ont pas leur siège dans un pays membre des CE fonderont des filiales, ou implanteront des succursales dans les CE afin d'obtenir ainsi un meilleur accès au grand marché intérieur de l'assurance?

Dans une faible mesure 80 %

Dans une large mesure 20 %

b) Si vous vous attendez à de telles activités, dans quel pays des CE ces compagnies d'assurance de pays-tiers vont-elles implanter leur centre pour exercer ces activités au sein des CE?

États-Unis Suède Japon Suisse Autres 37% 9% 41 % 7% 6%

c) Pensez-vous que des conventions particulières seront signées entre la Suisse ou l'Autriche et les CE, afin que les compagnies d'assurance suisses et autrichiennes puissent participer au grand marché intérieur de l'assurance?

En ce qui concerne la Suisse oui 55 % non 36 % sans opinion 9 %

En ce qui concerne l'Autriche oui 64 % non 27 % sans opinion 9 %

QUESTION 3

À votre avis, quel sera le volume d'activités qu'exerceront les compagnies d'assurances originaires des différents pays tiers, dans les pays des CE?

0 Aucune activité 1 Une faible activité 2 Une activité moyenne 3 Une forte activité

Belgique RFA 1,9				AUIIIIO		5	and payoned on	3						
gique	RFA	ă	Esp	표	æ		= ;	= ;	Ę	æ ;	Port.	⊢ ;	Aut.	~ 등
1,9 1,0	Ξ	0,2	2'0	7	0,	0	0,9	4	7.7		င္	<u>-</u> ,	ر ان	→ 1
O F	-	<u>, t.</u>	23	2.5	2,1	10	2,0	8	ᄋ	2,0	<u>-</u>	0,	<u>_</u>	ر. در:
	12		0.6	0.7	<u></u>	0.	0,4	0,4	<u>0</u>	0,3	0,2	50	5	4.
	9	U	ì	19	0.8	0.3	12	0.	0,3	0,3	2,3	0,2	<u>-</u> ,	0,2
		90	2.2		<u>~</u>	6.0	2,1	8.0	1,7	4.	1,5	0,7	2'0	Ξ
	• • •		12	2.4	<u>.</u>	<u> </u>	1.7	20	Ţ	2,2	1,5	- -	1,0	1,2
			10		0.5		0.5	0	03	0,1	0,2	0,3	0,2	0
1.5	1.0	, 0	202	23	4	- -		0,3	0.5	6'0	1,4	<u>~</u>	9	4,
		Ī	0.0	0.4	00	.0	0.5		0.2	0,3	0.5	0	-,	0,2
	_		0,3	75	0.5	0.1	03	0,1		1,0	-,	0	0,2	0,3
			1 5	2	5	0.8	<u></u>	90	<u></u>		0	0,5	0,5	9,0
	_	- C	<u></u>	0,6	0.5	0.3	0.5	2	0,2	0,2		<u>0,</u>	0	,
in in	0.7	0.1	, C	0.2	0.4	0.	03	0	2	0	0		<u>.</u>	<u>,</u>
riche 0,	202	40	0.7	50	0.8	0,7	9.	0.1	03	90	0,3	0,5		ب
Suisse	3 27	. 2	2,4	2,4	2,1	4.	2,7	60	1,2	6,	9'1	1,2	2,1	
						;		ì	ļ	č	6	ļ	3	Š
oyenne 1,11	1,21	1 0,51	1,22	98,	1,21	9,0	ZL'L	Lc'n	U,//	/6'n	02,0	/c'n	0,04	5

QUESTION 4

Les structures d'activités dans lesquelles les compagnies d'assurance peuvent exercer dans les différents pays des CE peuvent être subdivisées de la façon sulvante :

- Création/exploitation de succursales sans autonomie juridique.
- Fondation/acquisition/exploitation de filiales juridiquement autonomes.
- Activités dans le cadre de la libre circulation des services sans succursales, ni filiales.

Quelle importance donnez-vous à chacune de ces formes d'activités?

- 0 jamais
- 1 occasionnellement
- 2 fréquemment

		Siège principal	Filiale	Services
En général, pour les affaires avec des sociétés comme	erciales	·		
	0	3	3	3
	1	46	42	70
	2	51	55	27
En particulier, assurance incendie				
,,,	0	6	9	13
	Ĩ	52	33	54
	2	42	58	33
En particulier, assurance transport				
en particulier, assurance transport	0	13	15	
	1	50	41	50
	ż	37	44	50 50
.			• •	VV
En particulier, assurance technique			_	
	0 1	9	5	23
	2	47 44	41 53	51 26
En particulier, assurance responsabilité civile	2	77	Jo	20
·	0	15	8	17
	1	44	33 51	66
	2	40	51	17
En particulier, assurance crédit				
	0	33	7	29
	Ĭ	33	47	57
	2	44	46	14
En général, nous les effeises euros le elimetale minéral				
En général, pour les affaires avec la clientèle privée	0	2	40	70
	1	3 47	10 7	73
	2	50	83	27
			50	
En particulier, assurance-vie	•	•	_	
	0	3	5	57
	1 2	50 47	9 85	36 7
	_	71	03	1
n particulier, assurance maladie				
	0	3	10	71
	1	53	9	25

L'EUROPE ET L'ASSURANCE

A votre avis, quelle sera à la fin du siècle, la répartition des affaires entre ces trols catégories de compagnies d'assurance?

	Compagnies nationales	Compagnies des CE	Compagnies non-CE
Sociétés commerciales	55	33	12
Clientèle privée	72	22	6

QUESTION 6

Quels sont, à votre avis, les objectifs que ces compagnies d'assurance considèrent comme prioritaires?

OBJECTIF	Très important	Important	Peu important
Croissance, chiffre d'affaires en primes	67	27	6
Bénéfices	41	41	18
Étalement des risques	9	44	47
Suivre le client national à l'étranger, dans les CE	33	52	15
Prestige, image de marque de « l'assu- reur CE »	18	46	36

QUESTION 7

Sur la base de cette gamme d'objectifs, les différents pays ont plus ou moins d'« attraits globaux » pour les activités d'assurance. Évaluez ces différents pays d'après une échelle allant de zéro (sans intérêt) à 10 (très attrayant).

Pays	Intérêts	Amplitude des réponses	
Espagne	8,12		
Italie	7,41	_	
France	6,72	_	
Allemagne	6,48	Faible	
Grande-Bretagne	6,27	Importante	
Portugal	5,85	Importante	
Grèce	5,00	Importante	
Suisse	4,85	Importante	
Pays-Bas	4,75	· 	
Turquie	4,70	Importante	
Belgique	4,22	Importante	
Autriche	4,03	· <u> </u>	
Luxembourg	3,45	Importante	
Irlande	3,38	·	
Danemark	3,16	Faible	

QUESTION 8

Au sein du grand marché intérieur de l'Assurance, on peut s'attendre à une diminution de la réglementation des marchés dans tous les pays. Quel degré de réglementation du grand marché intérieur de l'assurance attendez-vous après une période de transition de 10 ans?

Degré de réglementation			۷
En règle générale pour les contrats avec des sociétés commerciales	Faible 90	Moyen 10	Élevé
En règle générale pour la clientèle privée	90	81	19
En particulier pour l'assurance-vie	_	29	71
Quant aux contrats d'assurance :		23	11
— avec flexibilité des conditions	37	63	
— avec flexibilité des primes	71	25	4
Dans les pays	, ,	Z.	7
Suisse	4	54	42
RFA	7	52	41
Turquie	8	65	27
France	4	77	19
Autriche	4	79	17
Italie	17	66	17
Portugal	14	75	11
Grèce	21	67	12
Irlande	39	47	14
Espagne	25	75	_
Danemark	38	59	3
Luxembourg	55	42	3 3 3
Belgique	59	38	
Grande-Bretagne	70	20	10
Pays-Bas	76	21	3

QUESTION 9

A votre avis, assistera-t-on à une séparation, en particulier juridique, entre le secteur des contrats avec des sociétés commerciales (totalement libéralisé) et le secteur de la clientèle privée (qui continuera à être soumise à une réglementation)?

Réponses : Oui 71 % Non 29 %

QUESTION 10

Quelle sera selon vous la principale conséquence sur le grand marché intérieur de l'assureur?

— Les opportunités d'une activité commerciale dans les autres pays des CE	48 %
— Le risque d'une concurrence accrue dans le pays du siège d'une compagnie d'assurance	
augmentera par suite de l'arrivée sur le marché d'autres assureurs des CE	36 %
Equilibre des opportunités et des risques	16 %

QUESTION 11

Quelles seront, à votre avis, les stratégles d'entrée que les compagnies d'assurance absentes du marché préfèreront appliquer?

·	Préférées	Réfutées
Adaptation aux usages et aux coutumes du pays concerné	86	14
Application de l'approche marketing utilisée par le pays d'origine Compétition basée sur :	28	72
nouveaux produits d'assurance	83	17
politique des prix agressive	73	27

QUESTION 12

Croyez-vous que les systèmes de Sécurité sociale seront profondément modifiés au cours des années 90 dans les pays des CE?

	Pas de modification	Extension	Réduction
Assurance-retraite	13	42	45
Assurance maladie	16	42	42
Assurance accidents	55	26	19